

Conférence

RÉFORME DES SÛRETÉS ET RÉFORME DES PROCÉDURES COLLECTIVES : BILAN ET PERSPECTIVES

Présentation par :

*Agnès Souchon, Clément Favre-Rochex et Antoine
Kicilinska*

Presque 3 ans après leur entrée en vigueur, quels sont les impacts majeurs de ces deux réformes sur l'efficacité des sûretés, que le constituant soit in bonis ou non ?
Un focus sera réalisé sur les principales sûretés suivantes : les sûretés sur créances, les sûretés réelles pour compte d'autrui et le cautionnement.

Inscrivez-vous au plus tard le 26-11-2024 à 10h am
<https://reformedessuretesdistanciel.viteinscrit.com/>

Jeudi 28 novembre 2024

de 9h00 à 10h30

La conférence aura lieu en distanciel
& retransmis via **webinaire TEAMS**

Le lien de connexion sera envoyé par mail le mercredi 26 novembre après-midi

Clément Favre-Rochex, Docteur en droit,
Professeur agrégé à l'Université
Panthéon-Assas



Antoine Kicilinska : Juriste Financements
structurés, La Banque Postale

Agnès Souchon, Ex-responsable
juridique en droit bancaire et financier -
Membre du conseil scientifique de
l'ANJB



ASSOCIATION NATIONALE DES JURISTES DE BANQUE (ANJB)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

12 Place Dauphine - 75001 PARIS

contact@anjb.fr